



Club Ados

Dossier d'inscription 2024-2025



LES INSCRIPTIONS SE FERONT A L'ACCUEIL DU CENTRE
SOCIOCULTUREL ST GINIEZ/MILAN.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H45 ET DE 13H45 À 18H30.

L'AGREMENT DU CLUB ADOS EST DE 24 PLACES.

PÉRIODES SCOLAIRES

- Les mardis et les jeudis: de 16h00 à 18h00
(Accueils libres)
- Les mercredis et 1 samedi par mois:
de 14h00 à 18h30
(sur inscription possible le jour même)

VACANCES SCOLAIRES

- Du lundi au vendredi
- Accueil matin: de 8h00 à 9h00
- Accueil soir: de 17h00 à 18h30
(sur inscription 7 jours avant)

L'ACCUEIL SE FAIT DANS LE CABANON AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ST GINIEZ/MILAN.

- AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE AVEC UN DOSSIER INCOMPLET**
AUCUNE ANNULATION NE SERA POSSIBLE APRÈS INSCRIPTION.

Pour l'inscription de votre adolescent :

Veillez remplir le dossier d'inscription téléchargeable sur le site : cscstginiez.e-monsite.com et fournir les pièces demandées.

Les pièces à fournir obligatoirement sont :

- Fiche d'inscription complète + Photo d'identité de l'adolescent.
- Fiche sanitaire de l'adolescent à compléter.
- Photocopie des vaccinations à jour avec nom et prénom de l'adolescent.
- Certificat médical mentionnant « multisports », à fournir au plus tard le premier jour de la venue de votre adolescent.
- Une attestation de la CAF mentionnant le quotient familial à fournir.
- PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) « spécial Accueil de Loisirs » à fournir pour les adolescents concernés + trousse médicale.
- 1 certificat de natation 50 m.

Pour faciliter les inscriptions, ainsi que l'organisation :

- Aucune photocopie ne sera faite sur place.
- Les chèques pour le paiement de l'inscription ne doivent pas être préremplis



Club Ados

Fiche d'inscription 2024- 2025



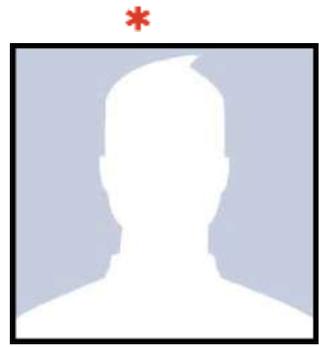
Informations de l'adolescent

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Garçon

Nombre de frères et sœurs : ____ Fille

Collège/Lycée fréquenté : _____



AUTORISÉ À PARTIR SEUL: OUI NON

PAI: OUI NON

Pour les adolescents présentant des troubles de la santé (allergie, intolérance alimentaire, asthme, diabète) fournir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) SPÉCIAL ACCUEIL DE LOISIRS.

Informations adultes – parents

* Nom (Père, Beau-père) : _____ Prénom (Père, Beau-père) : _____

Nom (Mère, Belle-mère) : _____ Prénom (Mère, Belle-mère) : _____

Adresse : _____

_____ Code Postal : _____ Ville : _____

Quartier : ST GINIEZ LE ROUET LA PLAGE PERIER ST ANNE AUTRE

* Adresse mail (**REEMPLIR EN MAJUSCULES**) : _____

* Portable parent (Mère, Belle-mère) : _____ (Père, Beau-père) _____

* Profession parent (Mère, Belle-mère) : _____ (Père, Beau-père) _____

Tél travail parent (Mère, Belle Mère) : _____ (Père, Beau-père) _____

* Nombre de personnes au foyer : _____

* Numéro d'Allocataire CAF (**OBLIGATOIRE**) : _____

* N° Sécurité sociale (**OBLIGATOIRE**) : _____

Régime social particulier (MSA, Maritime) : _____

* Nom de l'assurance : _____ * N° de police d'assurance : _____

Cadre réservé au centre social

N° carte adhérent : _____

Tarif journée : _____ Quotient familial : _____



Club Ados

Autorisation Parentale



Je soussigné(e) _____

Lien de parenté : _____ autorise mon adolescent,

Nom : _____ Prénom : _____

J'autorise le responsable de l'Accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toute mesure rendue nécessaire par l'état de l'adolescent. (Hospitalisation, intervention chirurgicale).

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Je soussigné(e) _____

Lien de parenté : _____ autorise mon adolescent,

Nom : _____ Prénom : _____

J'autorise le centre à prendre des photos de mon adolescent dans le cadre des activités de l'Accueil de loisirs.

Le centre socioculturel reste seul propriétaire de ces photos, elles ne seront en aucun cas cédées à un tiers dont on ne pourra garantir l'utilisation qu'il en fera.

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation pour la prise en charge des adolescents par une personne majeure autre que les tuteurs légaux à la sortie de l'Accueil de loisirs.

Il est possible, qu'au cours de l'année, vous ne puissiez pas venir chercher votre / vos adolescent(s) à la sortie de l'Accueil de loisirs.

Dans cette hypothèse, veuillez inscrire les noms, prénoms et lien de parenté des personnes susceptibles de prendre en charge votre / vos adolescent(s) à votre place (PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE) et je m'engage à prévenir l'équipe d'animation le matin ou par téléphone.

Je soussigné(e) _____ autorise :

Nom, Prénom : _____ N° de téléphone _____

Lien de parenté : _____

Nom, Prénom : _____ N° de téléphone _____

Lien de parenté : _____

A prendre en charge à la sortie de l'Accueil de loisirs mon (mes) adolescent(s) :

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Je soussigné(e) _____

Lien de parenté : _____ autorise mon adolescent,

Nom : _____ Prénom : _____

A partir seul de l'Accueil de loisirs entre de 17h00 et 18h30.

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2024/2025

DOCUMENT CONFIDENTIEL

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

1 – VACCINATIONS : Joindre obligatoirement la copie du carnet de santé.

Les enfants nés à partir de 2018 sont soumis à 11 vaccins (et non 3)

Pour rappel :

| VACCINS OBLIGATOIRES | VACCINS RECOMMANDÉS |
|----------------------|--|
| | <u>Ou obligatoire pour les enfants nés après le 01/01/2018</u> |
| Diphtérie | Hépatite B * |
| Tétanos | Rubéole-Oreillons-Rougeole* |
| Poliomyélite | Coqueluche* |
| | Méningocoque C* |
| | Pneumocoque * |
| | Méningite Hib* |
| | Autres : |

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs / périscolaires ? Oui non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES : MÉDICAMENTEUSES OUI NON

*ALIMENTAIRES OUI NON

AUTRES :

PRECISEZ LA CAUSE ET LA REACTION DE L'ALLERGIE + joindre un certificat médical :

.....

CONDUITE A TENIR :

.....

Existe-t-il un P.A.I (projet d'accueil individualisé) OUI Joindre le protocole et toutes informations utiles. NON

* s'il existe des **problèmes médicaux liés à l'alimentation** (allergie, intolérance alimentaire, diabète, maladie chronique ...), **un Protocole d'Accueil Individualisé Périscolaire devra être mis en place** et/ou complété par un PAI existant. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire. Dans le cas où une trousse d'urgence est nécessaire, elle sera obligatoirement remise au responsable de la structure d'accueil.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si **oui préciser** en indiquant les précautions à prendre. oui non (ASTHME, MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION...)

.....

.....

.....

.....

3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie, etc...

AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES :

.....
.....
.....
.....

4 -RESPONSABLE DE L'ENFANT

Responsable N °1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TEL DOMICILE TEL PORTABLE : TEL TRAVAIL

Responsable N °2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TEL DOMICILE TEL PORTABLE : TEL TRAVAIL

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date :

Signature du responsable n°1

Signature du responsable n°2



Club Ados

Règlement intérieur



Centre Socioculturel St Giniez/Milan

38, rue Raphaël Ponson 13008 Marseille

Tel : 04.91.77.93.05

Email : cscginiez8@gmail.com

Site internet : www.cscstginiez.e-monsite.com

Facebook : Centre Socio-culturel St Giniez Milan

PRÉSENTATION DU CLUB ADOS

Objectif général :

Accueillir des adolescents de 12 à 17 ans inclus sur la période des mardis, mercredis, jeudis, un samedi par mois et des vacances scolaires.

Objectifs spécifiques :

- Permettre au jeune de vivre un temps de loisirs et de vacances.
- Préserver les notions de plaisir, d'épanouissement, d'imaginaire ou de jeux.
- Amener le jeune à découvrir des pratiques variées, l'inciter à la créativité.
- Favoriser des liens intergénérationnels.
- Favoriser la tolérance et la solidarité ainsi que la reconnaissance de la diversité.
- Permettre l'apprentissage de la démocratie (droit et devoirs).
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune.
- Accueillir des adolescents en situation de handicap.
- Accueillir des adolescents à besoin spécifique dans le cadre d'un projet adapté établi avec la famille.
- Sensibiliser le jeune sur des thèmes divers (handicap, environnement, réseaux sociaux, harcèlement etc...)
- Permettre au jeune de créer des projets en groupe (d'être acteur de son secteur).

Le projet pédagogique du club ado recense les besoins spécifiques de l'accueil et fixe les objectifs.

12 - 17 ans

24 adolescents

Mardis et jeudis : 16h00 - 18h00

Mercredis : 14h00 - 18h30

Un samedi par mois : 14h00 - 18h30

Vacances scolaires : 8h00 - 18h30

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET TARIFICATIONS

Adhésion annuelle et familiale

Pour participer aux activités du club ados, il est **obligatoire** d'être adhérent de l'association. A ce titre, l'adhérent ne se réduit pas au simple paiement d'une cotisation pour bénéficier d'un service, mais elle ouvre un véritable droit à la parole, à l'initiative et à la participation citoyenne que vous pouvez exercer lors de l'assemblée générale.

(Valable du 01 septembre 2024 au 31 août 2025).

Les pièces à fournir obligatoirement :

- Une photo d'identité.
- Fiche d'inscription.
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée.
- Photocopie des vaccinations à jour avec **nom et prénom** de l'adolescent à fournir.
- Certificat médical mentionnant « Multisports ».
- **Une attestation de la caf mentionnant le quotient familial.**
- PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) « spécial Accueil de Loisirs » + trousse médicale.
- 1 certificat de natation 50 mètres.
- Seul le certificat sportif pourra être amené au premier jour de l'inscription de l'adolescent.

Ces documents sont à retirer à l'accueil du centre socioculturel St Giniez/Milan ou à télécharger sur le site internet, www.cscstginiez.e-monsite.com.

L'inscription sera prise en compte uniquement lorsque le dossier administratif de l'adolescent sera complet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement total doit être effectué lors de la remise du dossier d'inscription complet.

Aucun changement de coefficient C.A.F durant l'année scolaire ne sera pris en compte.

Aucune annulation ne sera possible après l'inscription.

(Dans un souci de maîtrise de la gestion du flux, le centre se réserve le droit d'annuler une inscription en cas d'absences répétées non justifiées).

Toute famille qui ne sera pas à jour de ses règlements ne pourra réinscrire son adolescent au club ado.

TARIFS VACANCES SCOLAIRES ET HORS VACANCES SCOLAIRES

**Les inscriptions pour toutes les vacances scolaires se font à la semaine complète
(5 JOURS CONSÉCUTIFS)**

TARIFS

| | | Mercredis |
|-------------------|------------------------------|----------------------------|
| Quotient familial | Tarifs à l'heure (indicatif) | Tarifs demi-journée (4h30) |
| De 400€ à 2000€ | 1,62€ | 5,00€ |
| Au-delà à 2001€ | 1,40€ | 6,00€ |

| | | Vacances scolaires | Mardis et jeudis | Samedis |
|-------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Quotient familial | Tarifs à l'heure (indicatif) | Tarifs à la journée (10h30) | Tarifs fin de journée (2h00) | Tarifs demi-journée (4h30) |
| Moins de 400€ | 0,98€ | 10,00€ | Gratuit | Gratuit ou 5,00€ selon l'activité |
| De 401€ à 800€ | 1,27€ | 13,00€ | | |
| De 801€ à 1400€ | 1,46€ | 15,00€ | | |

Pour bénéficier de ces tarifs, il faut obligatoirement nous transmettre la photocopie de l'attestation C.A.F mentionnant le quotient familial.
Sans ce document le tarif le plus haut sera appliqué.

Barème suivant le quotient familial C.A.F

(Ces tarifs comprennent les activités, l'encadrement, le transport, le repas du midi durant les vacances scolaires et le goûter)

Les chèques ANCV sont acceptés uniquement pour l'inscription des vacances scolaires.

Dans le cas de la prise en charge employeur ou comité d'entreprise, la famille doit impérativement remettre un chèque de caution et remplir une procédure d'engagement de paiement.

Les inscriptions en cours d'année

Elles se font du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 18h30.

Les inscriptions pour les mercredis peuvent se faire le jour même auprès de l'animateur référent.

Les inscriptions pour les vacances peuvent se faire jusqu'à 7 jours avant le 1^{er} jour des vacances souhaitées.

Les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles et en fonction des plannings d'activités.

CONSENTEMENT DONNÉES PERSONNELLES ET SANITAIRES

Les données familiales et personnelles seront enregistrées sur un logiciel interne, conformément à la mesure RGPD ; ces informations resteront la propriété du Centre socioculturel St Giniez/Milan et ne seront ni diffusées, ni communiquées.

ABSENCES

Pour des raisons d'organisations, toute absence ou retard doit être **IMPERATIVEMENT** signalé à l'animateur référent et l'accueil du centre social - 04.91.77.93.05.

Le remboursement se fait pour une absence liée à :

- **Mercredis** : Absence à partir de 2 mercredis consécutifs cause : plâtre, béquille, hospitalisation
- **Vacances scolaires** : Maladie à partir de 2 jours consécutifs, sur présentation d'un certificat médical **original dans un délai maximum de 48 heures ; seuls 2 certificats médicaux seront pris en compte durant l'année 2024-2025.**
- Départ en classe vert, de neige... sur présentation d'une attestation de l'école.

Seuls les repas restent dus (6,00€).

FONCTIONNEMENT

Le Club Ado fonctionne les Mardis, Mercredis, Jeudis, un samedi par mois et les périodes de vacances scolaires.

Fermetures annuelles :

- Mercredi 04 septembre 2024.
- Mercredi 02 juillet 2025.
- Lundi 04 août au vendredi 22 août 2025.

Les familles sont tenues de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du centre.

Aucun adolescent ne peut quitter seul le centre sans autorisation parentale.

Les adolescents accompagnés doivent être amenés jusqu'à l'intérieur des locaux et être présentés à un(e) animateur(trice).

Une personne majeure (18 ans) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre adolescent, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier leur identité.

(Pièce d'identité demandée)

LIEU D'ACCUEIL

Les ados du club ados (12-17 ans) sont accueillis dans le cabanon au sein du centre socioculturel St Giniez/Milan 38, rue Raphaël Ponson 13008 Marseille.

Personnel encadrement :

- Animateur BAFA (en cours de BAFD) : **Miloud MATAOUI**
- Directrice/Coordinatrice enfance jeunesse : **Audrey DANCHESI**
- Intervenants qualifiés pour la pratique des activités spécifiques.

Norme d'encadrement :

- 2 animateurs pour 24 adolescents

SÉCURITÉ

À l'arrivée et au départ de l'adolescent :

Chaque adulte accompagnant un adolescent devra **OBLIGATOIREMENT** signer la fiche de présence.
Chaque adolescent non accompagné devra **OBLIGATOIREMENT** signer lui-même la fiche de présence.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les programmes sont affichés au centre socioculturel St Giniez/Milan, disponibles sur le site internet www.cscstginiez.e-monsite.com et sur Facebook.

Projets et activités :

Aide aux devoirs, activités sportives, manuelles, bricolage, découverte de nouveaux sports, culinaires, jardinage, tournoi inter centre, piscine, randonnées, ludothèque, initiation tag, initiation danse, chant et instrument de musique. Création de la gazette de St Giniez. Des projets créés et animés par les jeunes eux-mêmes.

Sensibilisations:

Le multimédia, les réseaux sociaux, le handicap, l'environnement, la sécurité routière, l'intergénération, les addictions, le racisme, les harcèlements et les premiers secours.

Séjours:

Possibilité de séjours.

En cas de contre-indication à la baignade, en informer la direction du club ado.

Le brevet de natation est exigé pour les activités nautiques (canoë, voile...)

Dans le cadre des activités proposées, **vos adolescents seront amenés à prendre les transports en communs et être pris en photo.**

SANTÉ

Les parents s'engagent à remplir **OBLIGATOIREMENT** la fiche sanitaire de liaison (joint au dossier administratif), à vérifier l'exactitude des informations fournies, à veiller à la mise à jour des vaccins. En cas de problème de santé, le personnel se charge d'en informer immédiatement les parents et d'appeler les secours si nécessaire.

Tout adolescent malade ne sera pas admis dans la structure (hors maladie chronique).

Un adolescent plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Pour tout adolescent atteint de trouble de la santé évoluant sur une longue période, fournir un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) validé par les responsables du club ados, le référent médecin et les parents.

Aucun médicament ne peut être administré, même sur présence d'une ordonnance, en dehors d'un P.A.I. Les responsables du club ado se réservent le droit de refuser un adolescent ne représentant pas les conditions d'hygiène suffisantes (traitement de poux non effectué par exemple).

ALIMENTATION

Les repas et goûters sont élaborés par un prestataire extérieur (Table de cana) et transportés dans un véhicule réfrigéré.

A l'occasion des sorties à la journée, la cuisine centrale livre les repas froids sous forme de pique-nique.

RELATIONS FAMILLES / CLUB ADOS

Les parents s'engagent à fournir le nécessaire dans le sac à dos lors des journées d'accueil de loisirs (sac à dos, bouteille d'eau 1L, casquette, crème solaire...).

Un groupe WhatsApp parent et ado a été créé dans le but d'améliorer nos échanges.

Le club ado est ouvert à toutes suggestions dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil réservé à l'adolescent et de répondre aux besoins des familles.

DIVERS

Il est souhaitable que l'adolescent porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités.

LES TONGS ET SANDALES SONT INTERDITES.

Les objets de valeur (console, bijoux...) et dangereux sont **INTERDITS**.

Tout adolescent ne respectant pas le règlement fixé par le club ado peut être sanctionné, par une exclusion temporaire ou définitive, après avertissement auprès de la famille.

L'adolescent peut venir avec son téléphone portable : outil de communication lui servant à prévenir ses parents lors de son arrivée et de son départ du club ado.

Le reste de la journée le téléphone sera rangé dans son sac ou sera confié à l'animateur.



COUPON À REMETTRE A L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL



Je soussigné(e), Nom et Prénom du responsable légal :

Adhère au règlement intérieur du club ado St Giniez/Milan 2024 – 2025.

Nom et Prénom de l'adolescent : _____

Fait à Marseille, le _____

Signature des parents

Signature de l'adolescent

NOM et Prénom de l'enfant:

| Vacances de TOUSSAINT: | | |
|--|--------------|--------|
| Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024 | | |
| Lundi 21 octobre | |/5 |
| Mardi 22 octobre | | |
| Mercredi 23 octobre | | |
| Jeudi 24 octobre | | |
| Vendredi 25 octobre | | |
| Lundi 28 octobre | |/4 |
| Mardi 29 octobre | | |
| Mercredi 30 octobre | | |
| Jeudi 31 octobre | | |
| Vendredi 1er novembre | FÉRIÉ | |

| Vacances de NOEL: | | |
|--|--------------|--------|
| Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025 | | |
| Lundi 23 décembre | |/4 |
| Mardi 24 décembre | | |
| Mercredi 25 décembre | FÉRIÉ | |
| Jeudi 26 décembre | | |
| Vendredi 27 décembre | | |
| Lundi 30 décembre | |/2 |
| Mardi 31 décembre | | |
| Mercredi 1er janvier | FÉRIÉ | |
| Jeudi 2 janvier | | |
| Vendredi 3 janvier | | |

TOTAL 2024/15

TOTAL 2025 (JANVIER)/2

| Vacances d'HIVER: | | |
|---|--|--------|
| Du samedi 8 février au dimanche 23 février 2025 | | |
| Lundi 10 février | |/5 |
| Mardi 11 février | | |
| Mercredi 12 février | | |
| Jeudi 13 février | | |
| Vendredi 14 février | | |
| Lundi 17 février | |/5 |
| Mardi 18 février | | |
| Mercredi 19 février | | |
| Jeudi 20 février | | |
| Vendredi 21 février | | |

| Vacances de PAQUES: | | |
|--|--|--------|
| Du samedi 5 avril au lundi 21 avril 2025 | | |
| Lundi 7 avril | |/5 |
| Mardi 8 avril | | |
| Mercredi 9 avril | | |
| Jeudi 10 avril | | |
| Vendredi 11 avril | | |
| Lundi 14 avril | |/5 |
| Mardi 15 avril | | |
| Mercredi 16 avril | | |
| Jeudi 17 avril | | |
| Vendredi 18 avril | | |

TOTAL 2025/20

| CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL | BANQUE |
|--|-----------------------|
| <u>Nombre de jours de vacances 2024 X tarif:</u> | X = |
| <u>Nombre de jours de vacances 2024 X tarif:</u> | X = |
| <u>Nombre de jours de vacances 2024 X tarif:</u> | X = |
| <u>Nombre de jours de vacances 2024 X tarif:</u> | X = |
| | |
| <u>Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:</u> | X = |
| <u>Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:</u> | X = |
| <u>Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:</u> | X = |
| <u>Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:</u> | X = |

NOM et Prénom de l'enfant:

| Vacances d'ETE: | | |
|---|--------------|-------|
| Du samedi 5 juillet au dimanche 3 août 2025 | | |
| Lundi 7 juillet | | .../5 |
| Mardi 8 juillet | | |
| Mercredi 9 juillet | | |
| Jeudi 10 juillet | | |
| Vendredi 11 juillet | | |
| Lundi 14 juillet | FÉRIÉ | .../4 |
| Mardi 15 juillet | | |
| Mercredi 16 juillet | | |
| Jeudi 17 juillet | | |
| Vendredi 18 juillet | | |
| Lundi 21 juillet | | .../5 |
| Mardi 22 juillet | | |
| Mercredi 23 juillet | | |
| Jeudi 24 juillet | | |
| Vendredi 25 juillet | | |
| Lundi 28 juillet | | .../5 |
| Mardi 29 juillet | | |
| Mercredi 30 juillet | | |
| Jeudi 31 juillet | | |
| Vendredi 1er août | | |

| Vacances d'ETE: | | |
|--|--------------|-------|
| Du lundi 4 août au dimanche 31 août 2025 | | |
| Lundi 4 août | FERMÉ | .../5 |
| Mardi 5 août | FERMÉ | |
| Mercredi 6 août | FERMÉ | |
| Jeudi 7 août | FERMÉ | |
| Vendredi 8 août | FERMÉ | |
| Lundi 11 août | FERMÉ | |
| Mardi 12 août | FERMÉ | |
| Mercredi 13 août | FERMÉ | |
| Jeudi 14 août | FERMÉ | |
| Vendredi 15 août | FÉRIÉ | |
| Lundi 18 août | FERMÉ | |
| Mardi 19 août | FERMÉ | |
| Mercredi 20 août | FERMÉ | |
| Jeudi 21 août | FERMÉ | |
| Vendredi 22 août | FERMÉ | |
| Lundi 25 août | | |
| Mardi 26 août | | |
| Mercredi 27 août | | |
| Jeudi 28 août | | |
| Vendredi 29 août | | |

| | |
|-------------------|----------|
| TOTAL 2025 |/24 |
|-------------------|----------|

| CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL | | BANQUE | |
|---|--|-------------------------|---------------------|
| <p>Nombre de jours de vacances Été 2025 X tarif: X =</p> <p>Nombre de jours de vacances Été 2025 X tarif: X =</p> <p>Nombre de jours de vacances Été 2025 X tarif: X =</p> <p>Nombre de jours de vacances Été 2025 X tarif: X =</p> | | | |
| | | +.Adhésion annuelle 22€ | TOTAL: |
| DATE | | | |
| N°CHEQUE | | | |
| MONTANT | | | |